



## Déclaration commune CTR « Budget Emplois » du 20 décembre 2019

Monsieur le Président,

Depuis maintenant deux semaines, le conflit contre la réforme des retraites perdure, le gouvernement ayant choisi de jouer la montre en pariant sur le retournement de l'opinion publique et ou l'enlisement du conflit. Et pourtant, malgré une communication tronquée donnant à entendre que le sujet ne concernerait que les régimes spéciaux et la fonction publique, le soutien de la population ne faiblit pas.

A la DGFIP, vous n'avez pas fait autre chose. En effet, depuis maintenant près d'un an, nous nous trouvons des deux côtés de la table dans une **situation de blocage du dialogue social rarement atteinte dans notre administration**. Elle est le fruit de trop longues années durant lesquelles nous n'avons été consultés que sur des projets totalement aboutis et dont les principes même n'ont jamais pu être discutés. Le conflit qui nous oppose sur le NRP, au-delà des principes que nous contestons, constitue l'aboutissement d'un mode de fonctionnement en matière de dialogue social qui n'a que trop duré.

**Collectivement, nous n'avons jamais été opposés par construction à discuter des conditions d'exercice des missions ni du maillage territorial des services.** Pour mémoire, nous avons au contraire, et à de nombreuses reprises, demandé une discussion de portée nationale sur les évolutions potentielles du réseau ce qui nous a toujours été refusé. Alors que le sujet du nouveau réseau de proximité aurait pu faire l'objet de vraies discussions de fond, il est devenu par manque de transparence une raison de conflit majeur à la DGFIP.

Les causes en sont toujours les mêmes : les directions locales sont destinataires avant même le début des discussions de l'intégralité des documents de travail, voire de documents plus précis comme ce fut le cas en début d'année et au moment de la publication des cartes du nouveau réseau. La marge de discussion se limite aux détails de la mise œuvre des projets et nous avons trop souvent l'impression de servir de caution par notre présence dans des groupes de travail où nous sommes trop rarement entendus.

**S'agissant de ce comité technique**, il ne fait pas exception et nous avons bien compris que ce qui vous importe n'est pas d'entendre ce que nous aurions à dire mais de faire passer toutes les modifications nécessitant un avis pour une publication au JO avant le 31 décembre. Il est clair que la priorité pour vous n'est pas la qualité du dialogue social, c'est d'abord d'avancer à marche forcée, y compris, en méprisant les OS. En effet, le RI du CTR (règlement intérieur) vous permettait de répondre à notre demande de reconvoquer le 10 janvier pour permettre de tenir compte de la situation

très perturbée dans les transports et vous l'avez refusée. Nos délégations sont donc réduites au minimum.

Pour autant, rien ne vous arrête. Il faut dire que pour un CTR de fin d'année, le menu est copieux et lourd de conséquences pour la DGFIP et les personnels. Au-delà des questions budgétaires et de suppressions d'emplois sur lesquelles nous ne reviendrons que brièvement, force est de constater qu'à la DGFIP le grand déménagement continue.

**Sur la question des emplois en particulier**, il est difficilement acceptable de lire que le volume des suppressions est à son niveau le plus bas depuis la création de la DGFIP comme s'il était possible de s'en satisfaire. Bien que ce soit exact, ça en dit très long sur ce que la DGFIP a absorbé en volume sur les dix dernières années (- 22 671) et ce chiffre demeure très supérieur à la moyenne des suppressions dans le reste de la Fonction Publique d'Etat. En gros, « *c'est mieux que si c'était pire* ». A aucun moment dans ces documents vous ne projetez les charges qui sont en constante augmentation depuis plus de 10 ans.

**Les dépenses de personnel sont en baisse** en cohérence avec les suppressions d'emplois et le budget de fonctionnement est en hausse. Mais cette hausse est biaisée avec les dépenses d'investissement liées à la transformation numérique de l'administration et pour mettre en œuvre votre projet du Nouveau réseau de proximité.

**Viennent ensuite des sujets que nous pourrions qualifier de listes de courses** : classement des postes et emplois de chef de service comptable (CSC), suppression de l'indemnité de conseil, fermeture de l'ESI d'Ajaccio, point dont nous demandons le report à un CTR ultérieur, convergence des plates formes et suppression de la Direction Impôt Dervice, nouvelle organisation de l'administration centrale (Cap numérique et SRE) et nouvel organigramme de la DGFIP.

Or, tous ces sujets ne sont pas anodins pour notre administration. **Si nous prenons l'exemple du nouvel organigramme**, il s'avère que ce dernier et l'arrêté portant organisation de la DGFIP ne sont plus identiques. En effet, l'arrêté ne fait plus mention des missions et des bureaux. Il est détaillé jusqu'au niveau sous-direction. Cela signifie que toute modification, réorganisation dans le futur, ne sera plus présentée pour avis en comité technique mais au mieux pour information aux organisations syndicales. Nous dénonçons cette manière de faire qui aura un impact sur le dialogue social du futur et donc sur les missions, les structures et les conditions de vie au travail des agents de la DGFIP.

Si nous nous présentons devant vous aujourd'hui, c'est pour exprimer une nouvelle fois en responsabilité de notre rôle de représentants des personnels dont vous ne pouvez pas remettre en cause la légitimité, **notre exigence de l'ouverture d'un cycle de discussions sur l'évolution de nos missions, de nos structures et des moyens.**

Comme nous sommes proches de la période de vœux, nous faisons le vœu d'avoir pour janvier 2020 un CTR d'ouverture sur les missions, les structures et les moyens ...mais cela nécessite de votre part de repartir d'une feuille blanche et d'abandonner votre projet.

Aussi, vous comprendrez que nous voterons contre sur l'ensemble des sujets à l'ordre du jour de ce CTR.